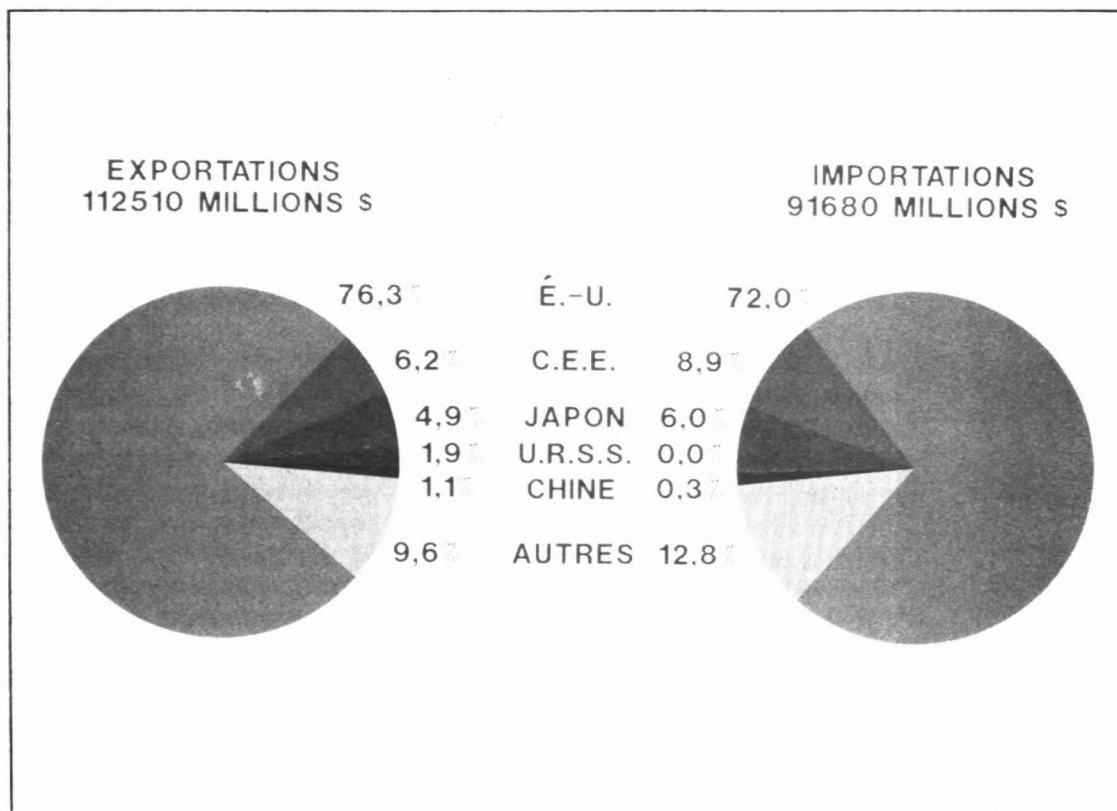


Figure 16 : EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE MARCHANDISES DU CANADA PAR GROUPES DE PAYS, 1984
BASE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS



Source : Statistique Canada, Sommaire du commerce extérieur, janvier 1985

Les pressions protectionnistes sont fortes aux États-Unis, ce qui pourrait restreindre encore davantage notre accès au marché américain. Ces restrictions pourraient porter atteinte à la prospérité de tous les Canadiens et avoir une incidence régionale fort marquée. Elles pourraient également affaiblir la compétitivité des industries canadiennes touchées.

Devant la montée du protectionnisme aux États-Unis, il s'impose de maintenir et de renforcer notre accès au marché américain.

Pour presque tous les secteurs d'exportation de l'économie canadienne, sauf celui des céréales, l'objectif du maintien et du renforcement de notre accès au marché américain est très important. Il doit être poursuivi tant au plan multilatéral que bilatéral. Les principales règles qui régissent nos échanges avec les États-Unis (et avec la plupart de nos autres partenaires) sont contenues dans le GATT. Une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales (NCM) pourrait débiter sous l'égide du GATT dans les douze à dix-huit prochains mois; un comité préparatoire pourrait être mis sur pied cet été. Des progrès dans ces pourparlers devraient se traduire par une amélioration de notre accès au marché américain.

Mais les règles multilatérales — certes nécessaires — ne sont peut-être plus suffisantes pour gérer notre plus importante relation commerciale. Les Canadiens se demandent maintenant si, dans notre propre intérêt, nous ne devrions pas songer à compléter l'approche multilatérale par la négociation d'un arrangement commercial bilatéral spécial avec les États-Unis.